



CAP AAGA Agent Accompagnant au Grand Âge

Le titulaire du CAP « Agent accompagnant au grand âge » accompagne les personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne. Il exerce son métier au sein de structures sociales ou médico-sociales accueillent des personnes âgées. Il exerce des tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique et participe à la mise en œuvre du projet personnalisé de la personne âgée, dans le cadre d'un travail d'équipe

Recrutement

Le CAP AAGA s'adresse à des élèves issus de 3e et souhaitant accompagner des personnes en perte d'autonomie.

La durée des études est de deux ans.

14 semaines de Périodes de Formation en Entreprise

Contenu de la formation

Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne :

- mise en place et service des repas,
- remise en état du matériel et des espaces collectifs,
- entretien du linge dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et le souci de maintenir ou de créer un environnement accueillant et convivial.

Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé :

- aider les personnes dans les actes quotidiens et favoriser le confort, le sommeil et le repos, aider à la prise des repas
- entretenir et personnaliser leurs sphère privée en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en prenant en compte les habitudes de vie et le choix des personnes.

Poursuites d'études

La poursuite d'études est possible en 1^{ère} Bac Pro en fonction des places disponibles :

- 1^{ère} BAC Pro : ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) , SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) , AEPA (Animation-Enfance et Personnes Agées)

La mention complémentaire Aide à Domicile permet de compléter sa qualification.

Pour les élèves ayant 18 ans révolus :

- concours pour la formation qualifiante diplômante d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)
- concours oral pour la formation d'aide-soignante.

Un autre CAP pour se spécialiser est envisageable soit en formation continue soit en apprentissage : CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, CAP PSR,,,

Débouchés

Le CAP AAGA est un diplôme de niveau 3 à finalité professionnelle, débouchant prioritairement sur la vie active :

- Agent accompagnant auprès des personnes âgées
- Aide de vie en structure,
- Accompagnateur de personnes dépendantes en milieu médico-social,
- Auxiliaire de Vie Sociale en collectivité,